

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : **Stéphanie Roy**

<https://www.cadre21.org/membres/9a8a2ce364a8f11be362f9a9>

Date d'obtention : 2020-09-09 13:32:04

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 1 - Explorateur

Question 1 - Qu'est-ce que je retiens de la méthode d'intervention Sexto ?

La méthode d'intervention Sexto permet d'uniformiser les interventions dans les différents milieux, soit scolaire, policier et judiciaire. Elle permet également d'avoir des étapes à suivre claires afin d'intervenir dans des situations de sextage. Le projet permet également une sensibilisation auprès des jeunes, des parents ainsi que des intervenants à propos de la problématique de sextage.

Dans les situations de sextage, la trousse permet que les dossiers soient pris en charge rapidement afin d'éviter le plus possible la propagation d'images intimes et d'éviter également le plus possible les conséquences néfastes sur les jeunes, leurs parents et le milieu scolaire. La trousse offre également plusieurs ressources d'aide qui peuvent être utilisées par les intervenant scolaires afin d'orienter les services nécessaires dans ce type de situation.

Question 2 - Qu'est-ce que cette formation va changer dans mes futures interventions ?

Cette formation va modifier ma façon d'intervenir auprès des jeunes et de leurs parents. Elle va me permettre de me poser les questions adéquates avant d'intervenir et de mieux orienter par la suite mes interventions. Elle me permettra également d'être constante et cohérente avec tous les jeunes impliqués sans que ceux-ci ne se sentent jugés dans ces situations. Cette formation permet d'être mieux outillé et d'éliminer les doutes ou les questionnements que nous pouvons avoir lorsque nous sommes confrontés à un cas de sextage. Nous savons exactement quoi faire et quoi dire aux jeunes qui sont impliqués. Nous savons également à quel moment nous devons contacter nos partenaires.

Question 3 - À quoi vais-je faire particulièrement attention auprès des élèves lorsque je devrai intervenir ?

Lorsque j'interviendrai auprès des élèves, je devrai faire attention particulièrement au contexte afin de bien le situer. En situant bien le contexte, je pourrai alors orienter mes interventions et prendre les mesures adéquates à la situation qui me sera présentée. Une fois que le contexte est bien évalué, il permet de mentionner si c'est un acte malveillant ou impulsif et les démarches seront alors bien différentes l'une de l'autre.



Au coeur de votre stratégie #DevProf



cadre21.org

